

# L'évolution de la pêche dans le canton de Vaud

Photo Eric Tonnel



Avec 4 grands lacs dont le Léman, 9 lacs de montagne, 19 étangs et 1800 km de rivières, le canton de Vaud offre une grande diversité de milieux aquatiques ouverts à la pêche. Frédéric Hofmann, chef de la section « chasse, pêche et surveillance » du canton, nous éclaire sur la place et l'évolution de la pêche dans l'espace Vaudois.

Frédéric Hofmann

▲ Le Léman est le plus grand lac du canton de Vaud.

## **M. Hofmann, quelle est l'importance de la pêche dans le canton de Vaud ?**

La pêche demeure une activité populaire omniprésente dans le canton et bien acceptée par la population, y compris par les milieux de protection des animaux. On estime qu'environ 6 à 7'000 personnes sont adeptes de la pêche dans le canton.

Le canton accueille également environ 80 pêcheurs professionnels, dont la cohabitation avec les pêcheurs de loisir n'est pas toujours au beau fixe, mais pour laquelle de nombreux efforts sont réalisés de part et d'autre.

Le revenu de la vente des permis avoisine CHF 900'000.-, dont la moitié est directement réinvestie dans les lacs et cours d'eau.

## **Le nombre des permis annuels est en baisse continue. Comment vous l'expliquez-vous ? Est-ce dû à un manque d'intérêt général pour la pêche ou parce que les prises ne sont plus au rendez-vous ?**

S'il est vrai que le nombre de permis annuels poursuit une baisse continue pour les rivières, l'inverse est observé dans les lacs, qui eux hébergent des effectifs importants de poissons, souvent plus faciles à capturer.

Globalement, on assiste aujourd'hui à un changement sociétal. Les pêcheurs exercent souvent d'autres activités en parallèle et ils ont tendance à privilégier l'achat de permis journaliers.

Pout redynamiser la pêche dans le canton, l'effort doit se porter sur la sensibilisation des jeunes. Le canton et les associations de pêche misent sur diverses actions, telles que la réduction du prix du permis journalier (CHF 10.-) ou la mise sur pied d'écoles de pêche.



**Frédéric Hofmann**

a fait des études d'ingénieur en gestion de la nature et dirige la section Pêche (« Chasse, pêche et surveillance » depuis 2015) du Département du territoire et de l'environnement du canton de Vaud depuis 2009.

### **Dans votre exposé, vous avez parlé de vos actions en faveur des pêcheurs handicapés.**

#### **Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Depuis 2010, le canton a mis à disposition un étang de pêche dans la région d'Orbe, à l'usage exclusif des personnes handicapées. Cet étang est rempoissonné avec des truites de grande taille lorsque des groupes sont annoncés.

Le canton se positionnera prochainement quant à la nécessité de prévoir d'autres étangs de ce type, voire d'aménager des infrastructures appropriées pour ces personnes sur d'autres plans d'eau (ex : ponton sécurisé).

### **Certaines espèces piscicoles ont déjà disparu et beaucoup sont menacées. Quelles sont, à votre avis, les principales causes de ce phénomène ?**

Les causes principales d'extinction d'espèces, tant faunistiques que floristiques, proviennent avant tout de modifications de l'habitat. En l'occurrence pour la faune piscicole, il s'agit de la dégradation des cours d'eau, de la construction de barrages hydroélectriques et de l'artificialisation des berges. Mais la Suisse a pris les choses en main depuis quelques années et les cantons disposent de moyens légis-

latifs et financiers pour revitaliser leurs cours d'eau.

Parmi les autres causes, nous pouvons citer principalement la détérioration de la qualité des eaux et la gestion piscicole inadaptée des milieux aquatiques. Le canton de Vaud compte aujourd'hui 35 espèces indigènes et 15 espèces exotiques ! Les pêcheurs ont une vraie responsabilité par rapport à l'introduction accidentelle (ou volontaire) d'espèces exotiques et doivent à tout prix éviter toute dispersion d'espèces telles que le black-bass, le sandre ou le silure.

### **En 2014, vous avez élaboré un nouveau plan de repeuplement. Quels sont ses objectifs ?**

Le canton poursuit deux objectifs principaux :

- garantir une gestion durable et équilibrée des populations piscicoles en tenant compte des particularités physiques et biologiques de chaque cours d'eau, tout en optimisant le rendement de la pêche amateur ;
- favoriser la reproduction naturelle des deux espèces salmonicoles (écotypes sédentaire et lacustre de truite, ombre de rivière).

Ce nouveau plan de repeuplement est le fruit d'une intense collaboration avec les sociétés de pêche en rivières qui aura duré

près de 5 ans. S'il est vrai que les contingents de truitelles ont diminué d'environ 70% dans les rivières, le canton a opté en compensation pour la production de 2000 truites de grande taille déversées dans quelques étangs et tronçons de rivières dégradés.

Globalement, le canton cherche à produire en pisciculture aussi peu que possible, mais autant que nécessaire. Ainsi, les sociétés de pêche produisent moins d'alevins en pisciculture, mais ces derniers leurs sont payés 10 % plus cher et une partie des heures de travail sont désormais également indemnisées.

### **Effectuez-vous également des repeuplements en truites dans les milieux qui n'en abriteraient pas naturellement ?**

Non. À l'exception de quelques plans d'eau fermés (lacs de montagne, étangs de plaine), plus aucun repeuplement n'est effectué dans les milieux non appropriés pour la truite.

Les contingents d'alevins repeuplés sont désormais adaptés à la capacité d'accueil du milieu, basée sur divers facteurs (température, habitat, hydrologie, zonation piscicole, nourriture et pression de pêche). L'ensemble des cours d'eau du canton a été reconsidéré et il a été décidé de renoncer au repeuplement dans les tronçons de rivières où le frai naturel était jugé important, dans les tronçons présentant un risque d'assèchement ou encore dans les tronçons accueillant d'autres espèces sensibles à la prédation de truites (ex : salamandre tachetée, écrevisses indigènes).

### **Quelle est la place de l'écrevisse dans la pêche vaudoise ? Et comment gérez-vous le problème des invasives ?**

Les deux espèces d'écrevisse indigènes (écrevisses à pattes blanches et à pattes rouges) ne se maintiennent aujourd'hui plus que dans les parties supérieures des

▼ L'aménagement des espaces de pêche pour les personnes handicapées, comme ici dans la région de l'Orbe, est encore chose rare en Suisse.



rivières, ainsi que dans quelques étangs. Partout ailleurs, et notamment dans tous les lacs, les 3 espèces d'écrevisses américaines les ont supplanté (concurrence territoriale, vecteur de la peste, etc.).

Pour tenter de contenir l'expansion des écrevisses américaines, le canton accorde des autorisations spéciales nominatives à quelques pêcheurs de loisir qui s'engagent à capturer intensément ces écrevisses à l'aide de nasses. Ces pratiques sont limitées à quelques petits plans d'eau et certaines paries inférieures de cours d'eau. Les résultats demeurent toutefois très mitigés à ce jour.

Depuis 2015, un label « Suisse garantie » permet aux pêcheurs professionnels de valoriser les poissons sauvages des lacs suisses. Dans ce cadre, il a notamment été décidé de faciliter la capture des écrevisses américaines et leur valorisation dans les restaurants. Ainsi, une espèce « exotique » peut parfois se convertir en un « produit du terroir local », au même titre que le kiwi ou la tomate.

**Pour finir, une question personnelle. Si je venais dans le canton de Vaud, quel cours d'eau me recommanderiez-vous ? Avez-vous un cours d'eau préféré ?**

Bien que la Venoge soit la rivière emblématique du canton de Vaud, l'Orbe est aujourd'hui plus intéressante pour s'adonner à la pêche et à la contemplation. Sur sa partie amont, elle parcourt un site marécageux exceptionnel, traverse le lac de Joux, puis s'infiltre dans le massif karstique du Jura pour ressortir aux Grottes de Vallorbe. Après un parcours de plusieurs kilomètres dans les pittoresques gorges de l'Orbe, elle finit tranquillement son parcours pour se jeter dans le lac de Neuchâtel.

D'amont en aval, vous aurez peut-être le plaisir de capturer truites, ombres, vairons, perches, corégones, brochets... en attendant patiemment le retour du saumon ?!



Photo: Wikimedia Commons

▲ L'Orbe est aussi intéressante pour la pêche que pour la contemplation : elle traverse notamment un site marécageux exceptionnel.

**Frédéric Hofmann**  
 Département du territoire  
 et de l'environnement  
 Ch. du Marquisat 1  
 CH-1025 St-Sulpice